

13 avril 2020

Le présent mémorandum, qui résulte pour partie d'une synthèse empirique des solutions mises en œuvre dans des dossiers que nous avons pu traiter dans le passé, est destiné aux entreprises impactées par la crise du COVID-19 en accompagnant leurs dirigeants dans la gestion des difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Rares sont les entreprises qui se ressemblent au point de pouvoir leur appliquer des solutions identiques aux difficultés qu'elles rencontrent. Pour autant, le présent mémorandum a pour objectif de proposer des recommandations à la fois suffisamment larges pour être pertinentes pour toutes les entreprises, et suffisamment précises pour répondre de manière concrète aux difficultés particulières engendrées par le COVID-19.

Réussir à sortir par le haut d'une situation de crise impliquera pour le dirigeant de se faire urgentiste : stabiliser en priorité les fonctions vitales de l'entreprise que sont le cerveau, le cœur et les poumons (c'est-à-dire le management, le cash et les salariés) pour de se donner la base à partir de laquelle redresser son activité. Il s'agira de manière générale de prendre un angle de vue macro tout en faisant preuve au plan micro d'un pragmatisme sans concessions.

A l'image de ce traitement des difficultés par ordre de priorité, ce mémorandum distingue les points d'attention immédiats nécessitant une réaction à court terme (I) des chantiers importants pour le redressement de l'activité qu'il est opportun d'entreprendre dans un second temps (II).

[Cliquez ici pour lire la note dans son intégralité.](#)

Auteurs



**Philippe
Druon**

Associé



Cécile
Dupoux

Partner

> [Read the full article online](#)